2007-04224/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

La ministre Line Beauchamp annonce une aide supplémentaire de 500 000 $ pour la construction de la salle de spectacles de Rimouski

Rimouski, le 9 décembre 2003 – À la suite de nombreuses rencontres avec les autorités de la Ville de Rimouski, la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a annoncé aujourd'hui une aide supplémentaire de 500 000 $ pour la construction de la salle de spectacles de Rimouski, ce qui porte le total de la subvention accordée par le ministère à 5 573 064 $.

Cette décision de majorer l'aide accordée par le Ministère a été prise à la suite de l'ouverture des soumissions, qui a eu lieu le 30 octobre dernier, et qui démontrait l'impossibilité de respecter l'estimation du coût des travaux, malgré tous les efforts de la Ville pour le réduire. Les coûts excédentaires, liés en partie aux réalités du marché de la construction et aux fouilles archéologiques, sont évalués à quelque 1 800 000 $.

« L'annonce d'aujourd'hui était devenue nécessaire pour que s'amorce rapidement la construction de cette salle de spectacles professionnels. Je suis persuadée que cette nouvelle salle répondra aux aspirations bien légitimes du milieu culturel de tout l'Est du Québec en plus d'accroître l'accès du public à des spectacles d'envergure », a déclaré la ministre Beauchamp.

Le coût total pour la construction de cette salle de spectacles s'élève maintenant à 12 782 718 $. L'aide financière du ministère de la Culture et des Communications est accordée en vertu du programme Soutien aux équipements culturels. La Ville de Rimouski, qui est le promoteur du projet, ainsi que d'autres partenaires financiers, dont le gouvernement fédéral, sont appelés à compléter le financement.

Pour sa part, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Claude Béchard, se réjouit de l'ajout de cette somme d'argent. « Je tiens à souligner le travail et l'acharnement des gens du milieu dans la réalisation de ce projet tant attendu. Un rêve qui bientôt deviendra réalité et qui participera au développement culturel de Rimouski et même de toute la région », a déclaré le ministre Béchard.

Rappelons que la salle de spectacles de Rimouski, dont le chantier devrait s'ouvrir au début de 2004, comptera 884 places ainsi que des espaces spécialisés de formation en danse.

Source :

Guy Côté
Direction générale des communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7255

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007